

Un écrin flambant neuf dans les Montagnes neuchâtelaises pour l'Ecole technique du CIFOM au Locle

Première pièce du futur « Pôle horloger » du canton de Neuchâtel

Les travaux de rénovation du bâtiment de l'ancienne Ecole d'ingénieurs du Locle sont terminés. Les nouveaux locaux ont été inaugurés ce mercredi 21 novembre 2012 en présence de représentants des autorités politiques, dont les conseillers d'Etat Philippe Gnaegi, chef du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), Claude Nicati, chef du Département de la gestion du territoire (DGT), et de tous les partenaires concernés. Le bâtiment rénové abrite désormais les étudiant-e-s du domaine de l'horlogerie. Il s'agit de la première pièce du futur "Pôle horloger" du canton de Neuchâtel, centre d'excellence en la matière au cœur de l'Arc jurassien.

Depuis la rentrée scolaire 2012-2013, la partie ouest du bâtiment rénové de l'ancienne Ecole ingénieurs du Locle accueille toutes les formations en horlogerie de l'Ecole technique du Centre interrégional de formation des Montagnes neuchâtelaises (CIFOM). L'Institut d'Horlogerie et Création de la Haute Ecole ARC (IHC-ARC) a également centré ses activités sur ce même site. Ainsi, un bâtiment entièrement dédié à la formation et à la recherche dans le domaine de l'horlogerie a vu le jour dans les Montagnes neuchâtelaises. Il s'agit de la première pièce de ce qui constituera, dans un proche avenir, le "pôle horloger" du canton de Neuchâtel, centre d'excellence en la matière au cœur de l'Arc jurassien.

Acceptée par le Grand Conseil en mai 2012

Cette rénovation découle de l'acceptation par le Grand Conseil, le 26 mai 2010, du crédit d'engagement de 4,2 millions de francs pour le transfert de certaines filières techniques du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN), à Neuchâtel, à l'Ecole technique du CIFOM, au Locle. A la suite de cette décision, les filières concernées ont intégré le bâtiment rue Klaus 1 au Locle, alors que le secteur de l'horlogerie de l'Ecole technique du CIFOM rejoignait l'ancienne Ecole d'ingénieurs rénovée, installée Avenue de l'Hôtel-de-Ville 7. Tous les futurs techniciennes et techniciens ES neuchâtelois en automation (16), électronique (5), informatique (41), microtechnique (81) et en systèmes industriels (24) se forment désormais dans les Montagnes neuchâtelaises, ainsi que tous les apprentis dessinateurs-constructeurs industriels (54).

Développer des synergies et des centres à hautes compétences

Ce rapprochement géographique a permis de développer des synergies et, par conséquent, des centres à hautes compétences. Au-delà de l'aspect économique, ce déplacement est un acte permettant de renforcer la formation professionnelle dans le tissu économique régional. A l'heure où la libre circulation des étudiants dans le domaine des ES est discutée, il s'agit de se démarquer, de se positionner en tant que leader dans ce secteur de la formation.

Ce transfert a entraîné le déplacement de quelque 40 enseignants et enseignantes et collaborateurs et collaboratrices administratifs et techniques qui ont été remerciés pour leurs efforts et leur participation au nom du Conseil d'Etat par le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi lors d'une cérémonie particulière qui s'est déroulée le 13 novembre 2012.

Pour de plus amples renseignements:

Philippe Gnaegi, conseiller d'Etat, chef du DECS, tél. 032 889 69 00.

Laurent Feuz, chef du Service des formations postobligatoires et de l'orientation, tél. 032 889 69 40.

Neuchâtel, le 21 novembre 2012